

Le 20 mai 2014, Benoit LAURENSOU IGA hc, (DRH DGA) a présidé le GT du service de la modernisation et de la qualité (SMQ) adossé au comité technique de réseau (CTR DGA), en présence de l'IGETA Cutillas directeur Adjoint, et de plusieurs sous directeurs (ICA MILLION-PICALLION, ICA Michel SAYEGH, et IGA Bernard OSTERROTH, ...).

DGA GT SMQ

LE PARCOURS PRO DES SECRÉTAIRES RÉSUMÉ EN ETP ET MUTUALISATION

Après un point rapide sur les actions décidées lors du dernier GT du 17 octobre 2013, et 1^{er} avril 2014 un regard plus particulier a été porté sur la Réorganisation du métier secrétariat dans les centres de la DGA (hors Arcueil, Balard et Bagneux).

Les effets de la réduction des effectifs (première cause), a conduit la DGA à réorganiser dans (presque) tous les centres DGA, la fonction secrétariat. Ce projet de mutualisation porté par le directeur adjoint SMQ doit permettre de répondre aux départs naturels non remplacés et pour l'administration de préparer l'avenir. La secrétaire reste affectée à une entité mais travaille au profit de différentes entités selon les sites où elle exerce son activité.

Mais qui au préalable a réfléchi aux parcours professionnels de 170 agents (soit 147.1 ETP concernés dont 14.2 potentiellement réaffectés) ?

Qui a étudié leurs conditions d'avancement en changeant d'employeur ?

Combien de secrétaires seront concernés par un avancement potentiel dans les années à venir ? Pour quelle raison aucune CLR et AMR n'a eu lieu ?

Aucune réponse à nos questions ! Le vide sidéral.

Pour la CFDT cette décision sans concertation est inadmissible et arbitraire. Ce ne sont pas les propos bafouillant de SMQ/D adjoint et des engagements pris en séance par le SMQ/D qui rassureront des agents sur l'avenir et leurs conditions d'avancement.

Les propos du directeur adjoint sur l'éligibilité au PAR alors qu'il n'y a pas de mutation

géographique n'est pas une assurance vie ! En matière de dogme, la DGA SMQ n'est plus à son coup d'essais ! Les bisounours ont déjà laissé leurs empreintes !

ORGANISATION DU SMQ

L'IGETA Cutillas a présenté un point de situation sur les effectifs (en ETP) et une cartographie des entrées/sorties du SMQ, du SQ et du CTSI. A la lecture des planches fournies, le Plan d'Armement au 31/12/13 est de 842,32 ETP dont 379,12 ETP en N1. L'état prévisionnel au 31/12/2014 fait apparaître une prévision de 814,1 ETP dont 380,1 ETP en N1.

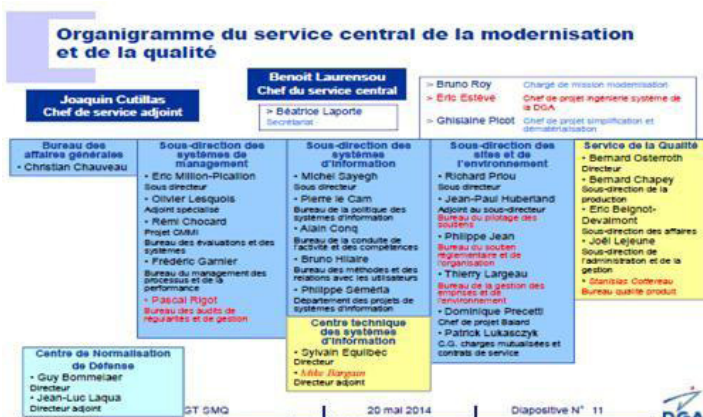
Prévisions du 30/4/14		Effectifs SMQ en ETP							
	Plan d'Armement au 31/12/13		Etat PA au 30/4/14		Etat prévisionnel au 31/12/14		Objectifs 2014		
	Total	dont N1	Total	dont N1	Total	dont N1	Total	dont N1	
SMQ/dir + bag	10,8	7,8	10,8	7,8	10,8	7,8	10,8	7,8	
SDSE	27,3	21,3	28,3	20,3	28,3	20,3	26,3	20,3	
SDSI	58,52	45,42	57,1	44	58,1	45	56,88	43,78	
SDSM	14,6	9,8	18,4	14,6	17,6	14,8	18,6	14,8	
CND	11,4	9,4	11,4	9,4	10,4	8,4	10,4	8,4	
sous-totaux	122,62	93,72	124	96,1	123,2	96,3	122,98	95,08	
SQ	493,3	213,8	478,2	214	466,6	213,4	465,7	203,4	
CTSI	228,4	71,6	222,7	69,8	224,3	70,4	223,42	72,92	
Totaux	842,32	379,12	824,9	379,9	814,1	380,1	812,1	371,4	

EFFECTIFS SMQ

La situation montre clairement une déflation de personnel et un non recrutement. Même si la CFDT se félicite de la décision de conserver le CTSI au sein de la DGA, elle ne peut que s'inquiéter de la réorganisation à venir et des perspectives d'avenir pour les agents de Bagneux et Balard. Le Plan PAR sera applicable mais ne répond pas à toutes les inquiétudes. Une manœuvre RH sera mise en place pour équilibrer la charge de travail, l'activité et le vœu de chaque agent.

Une communication a été effectuée dans chaque centre, vers les agents. 15 agents

DGA ont été affectés à la DIRISI dans le cadre des mouvements naturels de mobilité et aucune demande de rapatriement n'a été enregistrée.



La CFDT restera vigilante aux réorganisations de la DGA, SMQ comme pour les autres. La déflation naturelle d'effectif aura forcément un impact sur les missions des sous-directions. La CFDT ne peut que regretter ce constat de non remplacement et attend avec impatience la réunion sur les revues métiers !

LE PLAN DE CHARGE SQ, LE PILOTAGE MÉTIER ET LA RÉORGANISATION DES FONCTIONS CENTRALES

Une présentation a été faite aux organisations syndicales par le sous directeur SQ. La nouvelle organisation est mise en place au 1^{er} janvier 2014, elle se traduit par la création d'un bureau Qualité produit (QPR) et se poursuit avec l'arrivée d'un chef de bureau au 1^{er} juin, l'objectif étant de rendre plus efficient le pilotage axé sur la gestion globale du métier QPR.

L'ICA Osterroth a évoqué pour le SQ, malgré l'attractivité de certaines régions, des métiers et l'intérêt des postes, les difficultés de recrutements.

LE RÉFÉRENTIEL « MÉTHODE »

La nouvelle architecture du référentiel est définie, elle est en cours de relecture et devrait être applicable au second semestre,

l'objectif étant de mettre en cohérence, simplifier et le rendre plus accessible. Le fonctionnement actuel avec les FEA est à peine stabilisé et approprié. Il est regrettable de généraliser sans réel recul.

La CFDT regrette que la communication sur les travaux du GT FEA soit plus fervente envers les industriels qu'envers les personnels. Les agents SQ sont mis devant le fait accompli en réunions d'Unités de Production. La CFDT déplore le manque d'outil de gestion !

La CFDT estime qu'il y a un risque supplémentaire de pression sur les agents, de fait de réactions de certains industriels qui ont trouvé le fondement cohérent car effectivement le principe d'un système sous maîtrise paraît séduisant sur le papier mais différent en application.

PLAN DE CHARGE SQ

Au niveau du plan de charge, pas de nouveauté. Rien de neuf depuis la fin d'année 2013, il devrait être définitif en juin.

La CFDT s'étonne et déplore qu'à contrario de tous les directeurs SMQ, le SQ/D soit le seul à être en incapacité de présenter en séance un plan de charge actualisé, tout du moins une projection.

A la question sur la création d'un CHSCT spécifique SQ, la CFDT a refusé de se prononcer en séance !

ORGANISATION ET PLAN DE CHARGE SOUS-DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION SDSI

L'Organisation de la Sous-Direction Système d'Information reste inchangée. La SDSI est constituée de 60 personnes réparties sur 5 sites (principalement sur Arcueil). La SDSI se compose d'une partie centrale, d'une tour de contrôle DIRISI (suivi du contrat de service DGA-DIRISI), de 3 bureaux transverses et d'un département :

- ▶ SDSI/BMRU (Méthode – CNIL – MQP – SSI)
- ▶ SDSI/BCAC (Contractuel et financier)

- ▶ SDSI/BPSI (Urbanisation)
- ▶ SDSI /DPSI(Projet Systèmes informatiques)

SDSI/DPSI pilote une vingtaine de projets de systèmes d'information. Certains ont une couverture ministérielle (Sillage par exemple).

L'ICA Sayegh, sous-directeur des systèmes d'information (SMQ/SDSI) a présenté les éléments du plan de charge rassurants pour la sous-direction des systèmes d'information. Le détail des projets à la charge des équipes de SDSI, pour répondre aux besoins de la DGA et du ministère de la défense, a été listé (Sycom, Syprog, Tocata, Arcade, ...).

Tous ces projets, pour les maintenir, font l'objet d'un contrat de TMA (Tierce maintenance applicative) pour un coût annuel de 10 M €.

La gestion Logistique des biens a été formalisée sur le BOP 21 mais n'est pas encore formellement lancée.

Pour la CFDT, la présentation claire, était concise rapide, mais il est dommage que pour une meilleure compréhension le SDSI/D n'ait pas songé à faire un éclairage sur le fonctionnement entre direction de tutelle SDSI et le CTSI et sur la mise en place du contrat de service DGA-DIRISI.

Gageons que ce ne soit que partie remise !

ORGANISATION ET PLAN DE CHARGE CTSI

La réorganisation du CTSI **a été présentée le 1^{er} avril (se reporter au compte-rendu diffusé)**. Elle devrait être publiée au BAOMP prochainement.

Cependant quelques précisions : le CTSI est bâti autour de 4 activités :

- ▶ Le Soutien
- ▶ L'Hébergement
- ▶ Les Projets infra
- ▶ L'AMOA (Assistance à maîtrise d'ouvrage)

Les Opérateurs CTSI et DIRISI vont devoir travailler davantage ensemble dans tous les

domaines Soutien, Hébergement et Projets infrastructures. Il va en résulter un partage grandissant de responsabilités (voir contrat de service DGA-DIRISI) sur lequel, une vigilance de tous les instants devra être exercée.

Au cours des prochaines années ce « partage » va inéluctablement se traduire d'une part par une perte d'autonomie et d'autre part une réduction d'activités. Pour d'autres raisons le MCO et le développement applicatif va également être impacté

Il y aura « des passerelles » : les personnels pourraient migrer vers des postes architectes Techniques ou sur Business Objet, les pistes d'évolutions peuvent être envisagées d'ici 2016.

Selon les besoins et en fonction d'une augmentation ou d'une baisse d'activité, les agents du CTSI seraient amenés à changer de « métier » : passer d'une division ou d'un département à un autre ou rejoindre la SDSI sera une facilité pour certains mais pour d'autres une difficulté. Pas certain que tout le monde puisse suivre le mouvement ...

La CFDT espère de tous ses vœux que cette présentation aux agents qui se voulait « rassurante » ait atteint son but !!!

AUTRES POINTS DIVERS

Autres points à l'ordre du jour mais sans constat réel de la part de la **CFDT** sur la sous-direction SDSM et sur les contrats de services liés au SID, avec le CPCS. Il est vrai que depuis 2010, le SMQ a subi de grands changements d'organisation :

- ▶ Transfert des personnels DGA au SID. Pour la **CFDT** ; il faut veiller au respect des protocoles (horaires, RTT, planning) signés entre la DGA et le SID, parfois localement, et il sera préjudiciable qu'ils ne soient pas reconduits tant pour la DGA que le personnel. Des tentations d'uniformiser ne sont pas à exclure.
- ▶ Rumeurs de transfert des personnels CTSI,
- ▶ Transfert en cours ou réalisé des personnels de soutien, il est à faire remarquer

que des soucis de transferts ne sont pas complètement dissipés, par exemple à Transport à Toulouse DGA-TA.

De plus depuis l'application de l'IM 2000, de nouvelles difficultés sont déplorées en terme de déplacement dans tous les centres, et particulièrement sur le site de Biscarrosse.

Au détriment d'un dialogue social constructif portant :

- ▶ ***Sur les RPS***
- ▶ ***Sur l'avancement des personnels***
- ▶ ***Sur la légitimité des décisions prises par le SMO, par exemple la mutualisation du travail des secrétaires en centres,***
- ▶ ***Sur la décision de la mise en place d'un référentiel modifié sans concertation avec les agents du SQ...***



Il nous a été présenté une abondance de planches (53). Nous ne pouvons que le déplorer ; la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et la Modernisation de l'Action Publique (MAP) ne sont pas les seules coupables en termes RPS !!! Les personnels ont besoin de stabilité et les réorganisations successives et continues sont de plus en plus pénibles à vivre.

Paris, le 03 juin 2014.

 **AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**